



AGENCE FAIDHERBE PARIS 12
Depuis 1990

Apprentissage anticipé à la conduite (AAC) en vue du permis B

Référence de l'action : ECF T071 indice 02
Version 01 de l'école de conduite ECF FAIDHERBE

Objectifs :

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B (n'excédant pas 3T500 de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

Public concerné et pré-requis :

- Être âgé de 15 ans au moins
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire

AVERTISSEMENT : Avoir réussi l'épreuve théorique générale avant de passer l'examen pratique

Qualification des formateurs :

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence, ainsi que de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

Moyen pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Livret d'apprentissage.
- Formation à distance
- Simulateur de conduite : The Good drive
- Encadrement lors des épreuves du permis de conduire

Effectifs :

1 à 2 élèves maximum par véhicule

Horaires :

Suivant vos disponibilités et celles de l'agence

Durée :

A déterminer suivant l'évaluation initiale effectuée au préalable (20h minimum de pratique sur boîte Manuelle ou 13h sur Boîte Automatique).

Paraphe OF :

Paraphe commanditaire :

Programme :

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluations formatives dans le cadre de la construction des compétences

RDV préalable suite à la Fin de Formation Initiale, permettant à l'élève de rouler avec ses accompagnateurs
Epreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

Ne peuvent se présenter à cette épreuve, que les élèves qui satisfont aux points suivants :

- Avoir 1 an minimum de conduite accompagnée
- Avoir conduit plus de 3 000 km
- Avoir réalisé 2 RDV pédagogiques
- Avoir 17 ans

Sanction visée :

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif

FICHE DESCRIPTIVE ANNEXE (ECF.FP.A 004 indice 06) à un devis, un contrat ou une convention de formation professionnelle (Voir le règlement intérieur du centre de formation)/ **Màj sept.2019**

ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS

Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039

TVA Intercommunautaire FR 29037990839 / NAF 8553 Z / S.A.R.L Au Capital De 7500€ / Tel : 01.43.79.79.18/ Mail : ecfaidherbe@orange.fr

GRUPE ECF - www.ecf.asso.fr